



# MODALITÉS DE SÉLECTION

## CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE DE CROSS-COUNTRY

Muscat (SULTANAT D'OMAN) du 17 au 18 février 2024

### PREAMBULE

L'ambition de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) lors des Championnats du Monde de Cross-country universitaires est de présenter l'équipe de France la plus compétitive possible en tenant compte des contraintes du calendrier international. Cela se traduit par la volonté de sélectionner en priorité les athlètes ayant une réelle possibilité de réaliser un podium.

De plus, en cohérence avec les règlements de la Fédération Internationale du Sport Universitaire (FISU) et avec la convention liant la FFSU et la FFA, la sélection sera limitée à un maximum de 16 athlètes. Après consultation du Comité de sélection, constitué à parité de membres de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), et sur proposition du chargé de mission, la Direction Nationale de la FFSU (DN FFSU) procèdera à la sélection des athlètes retenus. Il est précisé que seuls les athlètes remplissant les conditions d'éligibilité, exposées ci-après, pour représenter la FFSU dans des compétitions internationales peuvent prétendre à une sélection en équipe de France U.

### DEFINITIONS

**Sélectionnable** : dans les présentes modalités de sélection, s'entend d'un athlète qui a réalisé les critères de sélection requis afin d'être proposé au Comité de sélection et pouvoir prétendre à une sélection.

**Sélectionné** : dans les présentes modalités de sélection, s'entend d'un athlète sélectionnable dont la sélection a été arrêtée par la DN de la FFSU après consultation du Comité de sélection. À toutes fins utiles, il est précisé qu'en cas d'annulation ou report des compétitions, les présentes modalités deviendront caduques et que de nouvelles modalités de sélection seront édictées. Ainsi, tous les athlètes déclarés sélectionnés au titre des modalités concernant ledit championnat perdront les bénéfices de cette sélection et devront, par conséquent, se conformer aux nouvelles modalités pour obtenir une qualification lors de l'édition reprogrammée.

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour pouvoir être sélectionnable en équipe de France U de Cross, les athlètes devront remplir les conditions d'éligibilité suivantes :

- Être né(e) entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2006 (moins de 25 ans)
- Être étudiant(e) ou avoir été diplômé(e) en 2023
- Être en possession de la licence FF Sport U 2023-2024 (délivrée par l'Association Sportive de l'établissement d'enseignement supérieur ou à défaut la FF Sport U Nationale)

## PROGRAMME DES COURSES

- 1<sup>er</sup> jour : le 17 février 2024
  - Relais long : 2 garçons et 2 Filles sur une distance comprise entre 4,5 et 6km, dans l'ordre F/G/F/G
  - Relais court : 2 garçons et 2 Filles sur une distance comprise entre 1.5 et 2km, dans l'ordre F/G/F/G
- 2<sup>ème</sup> jour : le 18 février 2024
  - Féminines : Cross court environ 3km : maximum de 4 athlètes au départ (classement sur 3)
  - Masculins : Cross court environ 3km : maximum de 4 athlètes au départ (classement sur 3)
  - Féminines : Cross long environ 10km : maximum de 4 athlètes au départ (classement sur 3)
  - Masculins : Cross long environ 10km : maximum de 4 athlètes au départ (classement sur 3)

## MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection s'effectuera sur la base d'un maximum de 12 athlètes.

Les athlètes qui participent aux relais (les relais se dérouleront le 17/02/2024) pourront également participer aux épreuves individuelles (3 et 10 km le 18/02/2024).

Les critères de sélections sont les suivants :

- Posséder un niveau international ;
- Justifier de performances et d'un état de forme sur les manifestations suivantes :
  - Championnat de France Universitaire de Cross 2023/2024 : Jeudi 07 décembre 2023 à Caen

La participation au championnat de France Universitaire de Cross est fortement conseillée. En cas de blessure, la présentation d'un certificat médical attestant de l'impossibilité de participer à la compétition devra être fourni au chargé de mission du Sport Universitaire.

Exceptionnellement et notamment du fait d'un cursus hors du territoire national ou pour des raisons de calendrier sportif international, en particulier la participation avec l'équipe de France aux Championnats d'Europe de Cross à BRUXELLES le 10/12/2023), des



étudiant(e)s peuvent se voir dispenser de présence lors du championnat de France Universitaire de Cross de CAEN ;

- Championnat de France FFA de cross 2023 ;
- Championnat d'Europe de Cross (2023 et 2022) ;
- Pour le relais, en plus : Championnat de France de Cross court 2023 et bilan des performances sur piste 2023.

- D'autres athlètes qui présentent un fort potentiel pourront également être retenus.

Un athlète, bien qu'ayant répondu aux exigences de la sélection, pourra ne pas être proposé à la sélection en fonction de différents critères qui seront examinés, notamment :

- l'existence d'une blessure connue à la date du comité de sélection, d'une altération de l'état de santé ou de l'état de forme physique, ou pour des raisons disciplinaire ou éthique.

Un comportement de l'athlète en cohérence avec les valeurs de l'Équipe de France U sera particulièrement observé.

Le Comité de sélection se donne la possibilité de ne qualifier aucun athlète.

#### **Attention :**

Le Championnat du Monde de Cross Universitaire pourra être en concurrence avec des Championnats fédéraux.

Les athlètes sélectionnés devront fournir leur calendrier de compétitions pour la période du 1<sup>er</sup> au 15 février au chargé de mission athlétisme et hors stade de la FF Sport U au plus tard le 31 janvier 2023

## **RENSEIGNEMENTS ET INTENTION DE PARTICIPATION**

Tout athlète désireux de participer au Championnat du Monde Universitaire devra envoyer un email avec ses motivations ou demande d'informations à Jean-Jacques RENIER, chargé de mission athlétisme hors stade à la FF Sport U : [jjrenier@sport-u.com](mailto:jjrenier@sport-u.com)

## **DATE DE PUBLICATION**

La Direction Nationale de la FFSU, après consultation du Comité de sélection, publiera la liste des sélectionnés au Championnat du Monde Universitaire de Cross-Country le **09/01/2024** sur le site internet de la FFSU.